



225, rue Principale
Cowansville, Qc J2K 1J4
450-263-6101
info@museebruck.ca



APPEL DE DOSSIERS AUX ARTISTES – PROGRAMMATION 2026-2027

Instructions pour déposer un projet d'exposition au Musée Bruck - Date limite : 15 octobre 2025

En prévision de sa programmation 2026-2027, le Musée Bruck lance un appel de candidatures aux artistes de la région et d'ailleurs au Québec qui désirent déposer un projet d'exposition. Les propositions seront évaluées par un comité formé de professionnels dans le domaine des arts visuels et de la culture et les projets sélectionnés seront présentés dans le cadre du calendrier d'expositions pour l'année 2026-2027. Toute proposition doit être transmise par courriel au plus tard **le 15 octobre 2025**. **SVP suivre les instructions au verso, télécharger et remplir le formulaire d'inscription et transmettre votre dossier par courriel ou via [WeTransfer](https://www.wetransfer.com) à l'adresse suivante : info@museebruck.ca**

À PROPOS DU MUSÉE BRUCK

Le Musée Bruck offre une programmation variée et présente régulièrement des expositions en arts visuels faisant place aux artistes de la région et d'ailleurs au Québec. Depuis 2017, une vitrine introduisant l'art textile contemporain se greffe à la programmation du Musée afin de mettre en valeur son lien historique avec le patrimoine textile de Cowansville et de la région.

LE MUSÉE PRIVILÉGIE LES AXES SUIVANTS:

- **Arts visuels et médiatiques** : le Musée favorise l'accès aux expositions des artistes de Brome-Missisquoi et d'ailleurs au Québec en présentant des projets d'expositions qui valorisent la démarche de créateurs utilisant divers médiums artistiques incluant la peinture, la sculpture, la photographie et toute autre approche multidisciplinaire.
- **Art textile contemporain** : le Musée lance une invitation spéciale aux artistes qui utilisent tissus, fibres et matières textiles comme médium principal dans la réalisation de leurs œuvres ou comme source d'inspiration dans leur démarche artistique. L'histoire de la filature Bruck Mills, qui marqua l'essor industriel et démographique de la région pendant plus d'un demi-siècle, est à l'origine du lien entre ce patrimoine textile et le Musée Bruck.
- **Patrimoine culturel immatériel** : le Musée met en valeur le patrimoine social et culturel de la ville en élaborant des expositions multidisciplinaires qui préservent l'histoire de la communauté.

SVP VEUILLEZ SUIVRE LES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES À LA PAGE SUIVANTE :

INSTRUCTIONS : Appel de dossiers aux artistes – Programmation 2026-2027

Date limite : 15 octobre 2025

Les dossiers doivent comprendre les documents suivants :

Demande provenant d'un artiste :

- Formulaire d'inscription complété (en pièce jointe ou téléchargé) : <https://www.cowansville.ca/loisirs-et-culture/culture/musee-bruck>
- Curriculum vitae récent (3 pages maximum)
- Texte résumant le projet d'exposition, avec titre (ou énoncé du thème) et description (1 page)
- Texte résumant la démarche artistique (1 page)
- De 5 à 10 images haute résolution **en format JPEG** (transmises préférablement via <https://wetransfer.com/> ou Drop Box) et qui sont représentatives du projet présenté et clairement identifiées (fiche descriptive: auteur, titre, médium, dimensions, année de création). Un dossier complet en format PDF sera également accepté. Les diapositives, télécopies ou autres formats de fichiers ne seront pas acceptés.
- Une évaluation de l'espace et du matériel d'exposition requis ainsi qu'une description des besoins particuliers quant au montage de l'exposition ou au transport*
- Autres documents pertinents et essentiels à la compréhension du projet
- Dossier de presse si disponible

Demande provenant d'un organisme :

- Présentation de l'organisme et formulaire d'inscription complété (à télécharger)
- Un dépliant ou un catalogue d'exposition et des photographies pertinentes à l'exposition proposée
- Spécifications quant à l'espace requis et le matériel nécessaire ainsi qu'une description des besoins quant au montage de l'exposition
- Description des conditions de conservation, de transport*, d'assurances pour l'exposition proposée

Pour que son projet d'exposition soit retenu, l'exposant doit répondre aux critères suivants :

- Avoir remis au Musée Bruck un dossier complet à la date limite.
- Le Musée Bruck se réserve en tout temps le droit de refuser une exposition qui divergerait du projet initialement accepté. Le comité de programmation se réserve le droit de jumeler des artistes s'il le juge pertinent.

** Veuillez noter que les exposants sont responsables du transport de leurs œuvres.*

Les dossiers doivent être transmis par courriel à l'adresse suivante : info@museebruck.ca
au plus tard le 15 octobre 2025.

IMPORTANT : Veuillez indiquer vos coordonnées complètes sur le formulaire d'inscription et dans l'envoi courriel (téléphone, adresse postale et adresse courriel).

Cet appel de dossiers est aussi disponible en ligne, sur le site internet de la ville de Cowansville :

<https://www.cowansville.ca/loisirs-et-culture/culture/appels-de-projets>

Pour information :

Suzanne Morin, directrice exécutive

Musée Bruck

225, rue Principale

Cowansville, Qc J2K 1J4

450-263-6101

info@museebruck.ca